

CONTRÔLE PAR ULTRASONS - NIVEAU 1 - MODULE A

Développer les compétences de ses opérateurs ou techniciens dans le domaine du contrôle non destructif par ultrasons.
Préparation à la certification COFREND Ultrasons (UT) niveau 1 - secteur Fabrication et Maintenance, inscription au RS sous le numéro RS6820 en date du 01/10/2024.



Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

- Régler les appareils
- Mettre en pratique les contrôles par ultrasons selon des instructions écrites sur des pièces simples

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique alternant théorie et pratique au travers d'études de cas ou de travaux dirigés.

Compétences visées

Réaliser un contrôle par ultrasons sur un équipement industriel d'après une instruction écrite.

Moyens d'évaluation

QCM

Profil du formateur

Formateur expert technique dans le domaine, intervenant dans des missions de conseil et d'assurances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Opérateurs ou techniciens des services contrôle, inspection, maintenance ou production. Personnel désirant acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'examen de certification ultrasons niveau 1.

Prérequis

Le niveau scolaire requis est, au minimum, celui du brevet ou du CAP technique.

Ref : UT1A
DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2025

Senlis

⌚ 40h - 1925 € HT

→ du 25/08 au 29/08/2025

→ du 29/09 au 03/10/2025

Nantes

⌚ 40h - 1925 € HT

→ du 15/09 au 19/09/2025

→ du 29/09 au 03/10/2025

ELIGIBLE AU CPF

PRÉCONISATIONS

Après

UT1B - Ultrasons - Niveau 1 -
module B - CIFM

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

Laurent Trierweiler

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap
pour étudier la faisabilité de cette
formation à
referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

- Principes physiques :
 - > les différents types d'ondes ;
 - > réflexion et réfraction ;
 - > émission et réception des ondes ultrasonores.
- Caractéristiques des faisceaux.
- Matériel de contrôle (appareil, traducteurs).
- Vérification simplifiée d'un appareil.
- Techniques de contrôle :
 - > réflexion ;
 - > émission et réception séparée ;
 - > transmission.
- Travaux pratiques :
 - > étalonnage ;
 - > contrôle sur « cales marines » ;
 - > contrôle de pièces simples (sans soudures) selon des instructions écrites ;
 - > mesures d'épaisseurs.
- Rédaction de compte rendu.

Programme conforme aux recommandations de la Cofrend.
Un test d'entraînement sur questionnaire QCM est proposé chaque matin aux stagiaires.
Les stagiaires devront se munir d'une blouse et de chaussures de sécurité.
Nota : Le passage de l'examen de certification dans le centre d'examen Cofrend n'est pas inclus dans la formation et requiert une attestation d'acuité visuelle (se renseigner auprès du centre)
Le Cetim héberge deux centres d'examen agréés du comité sectoriel CIFM de la COFREND, à Senlis (cifm08senlis@cetim.fr) et à Nantes (cifm16nantes@cetim.fr)



Cette formation



Même thématique